



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chirurgiens

Question écrite n° 18286

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le non renouvellement des générations chez les chirurgiens viscéraux. Selon l'Union des chirurgiens de France (UCDF), l'âge moyen des chirurgiens viscéraux s'établit à cinquante-cinq ans et un praticien sur deux exerçant aujourd'hui sera à la retraite dans huit ans. Pour la plupart des professionnels, la dégradation des conditions de travail conjuguée à la hausse des primes d'assurances, à l'instar de celles des anesthésistes, dissuadent les jeunes de choisir les spécialités chirurgicales. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître quelles mesures elle envisage de prendre afin d'inciter les jeunes à choisir les spécialités chirurgicales.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18286

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1767

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)